Le Conseil des Ministres s’est réuni le jeudi 20 juin 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l’Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de son intervention, le Président de laRépublique a saisi l'occasion de la célébration prochaine de l'anniversaire du23 juin, pour rendre un vibrant hommage à tous les patriotes, défenseurs deslibertés publiques, hommes et femmes qui s'étaient dressés énergiquementà cette date, pour le triomphe de la démocratie sénégalaise et le bien-être denotre peuple au prix parfois de leur vie.

Le Chef de l'Etat a souligné que ceux-là ont offert àl'Afrique et au monde entier, un bel exemple d'attachement aux valeursdémocratiques, qu'ils trouvent, ici, a ajouté, le Président de la République,l'expression de sa solidarité et de sa disponibilité pour cetteimportante commémoration.

Le Président de la République a, par ailleurs, invitéle Gouvernement à examiner avec l'Assemblée nationale, la possibilité d'unemise en place d'un Institut Parlementaire pour la Démocratie destiné à lavulgarisation de nos valeurs et pratiques démocratiques.

Le Président de la République a ensuite présenté sacommunication du jour, portant sur 03 points :

- la politique de simplification des procédures administratives pour améliorer l'environnement des affaires ;
- la coopération avec les États-Unis d'Amérique ;
- la nouvelle dynamique de développement de la Casamance.

Rappelant ses instructions transmises au PremierMinistre, pour la mise en œuvre du Schéma Directeur de Modernisation del'Administration Publique (SDMAP) et l'élaboration d'une charte de la qualitédu service public, le Chef de l'Etat a engagé à nouveau, le Gouvernement àrationaliser et à alléger toutes les procédures d'offres de services publics.

Il a ainsi invité le Premier Ministre à accélérer ladynamique de simplification des procédures, l'optimisation des délaisd'instruction des dossiers ainsi que la promotion de la proximité et de laqualité dans les services offerts par l'administration.

Dans cette optique, le Président de la République ademandé la transmission, sous quinzaine, au Premier Ministre de la liste desoffres de service délivrées par les départements ministériels et les procéduresy afférentes, qui sera suivie pour chaque offre

de service, d'une propositionde référentiel de simplification, combinant célérité et sécurité, en vued'aboutir à un délai de traitement moyen ne dépassant pas 10 jours.

Le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre àpréparer pour chaque ministère, un projet de décret portant délégation depouvoirs aux Directeurs d'administration centrale, qui pourront subdéléguer auxChefs de service déconcentrés dans les régions et départements, afin desatisfaire les demandes des citoyens à la base.

Le Président de la République a annoncé la créationd'un Observatoire National des Investissements, qui devra lui remettrechaque année, un livre blanc sur l'adaptation de notre administration auxexigences d'un environnement favorable aux affaires.

Le Chef de l'Etat a, en outre, indiqué au Conseil, quela lisibilité et l'efficacité des actions de l'Etat passent par une écouteattentive de la demande citoyenne, une professionnalisation accrue de lafonction publique ainsi que par une parfaite maitrise des enjeux de développement,liés à l'attractivité du pays aux investissements directs étrangers.

Dans le cadre du voyage du Président des Etats Unis,Barack OBAMA à Dakar, du 26 au 28 juin 2013, le Président de la République aévoqué la consolidation de nos relations diplomatiques et de coopérationavec ce pays partenaire.

A ce sujet, le Chef de l'Etat a relevé, pour s'enféliciter, le haut niveau d'engagement des États-Unis en faveur du Sénégaldepuis 1961, avec le financement de plusieurs projets sectoriels pour unmontant global avoisinant 650 milliards de FCFA, sans compter les projetsstructurants majeurs (au nord et au sud du pays) du Millénium ChallengeAccount (MCA), pour des décaissements de l'ordre de 270 milliards de FCFA.

Le Président de la République a également demandé auGouvernement de faire le bilan exhaustif des effets de l'AGOA et d'élaborer unplan d'action pour l'optimisation de ses impacts sur l'industrie, l'artisanatet plus globalement sur l'économie nationale.

Le Chef de l'Etat a souligné toute la dimensionsymbolique de la visite du Président Américain, qui s'articule à notre pratiquedémocratique et à nos efforts en faveur de la bonne gouvernance, outre lesperspectives de coopération bénéfiques dans le chemin nous menant versl'émergence.

Le Président de la République a, enfin, invité noscompatriotes à réserver un accueil exceptionnel à notre hôte.

Abordant le troisième volet de sa communicationportant sur la nouvelle dynamique de développement de la Casamance, le Chef del'Etat a indiqué au Conseil que le moment semble venu, après plus de trente(30) ans de troubles, de dérouler un nouveau mode opératoire pourl'accélération du développement de la Casamance, en passant du Concept deDésarmement, Démobilisation, Réintégration (DDRR) à une stratégie durable,bâtie sur

3 piliers : la Réconciliation, la Reconstruction et le DéveloppementDurable (RRDD).

Sous cet angle, a noté le Président de la République,la Banque Mondiale a manifesté sa volonté d'appui à travers le financement àhauteur de 40 millions de dollars (environ 20 milliards FCFA) du Projet Pôle deDéveloppement de la Casamance (PPDC), couvrant les trois régionsadministratives de Sédhiou, Kolda et Ziguinchor. Ce projet vise au cours descinq prochaines années, à réduire la vulnérabilité économique de la Casamanceet permettra, ainsi, de redynamiser l'économie locale, de promouvoir lacréation d'emplois et de consolider la paix.

Le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre àétudier la reconfiguration institutionnelle de l'Agence Nationale pour laRelance des Activités Economiques et sociales de la Casamance (ANRAC), aux finsde la rendre plus opérationnelle.

Au titre de son agenda, le Président de la Républiquea informé le Conseil de sa participation au Royaume Uni, précisément en Irlandedu Nord, au sommet du G8, dont le thème portait sur la fiscalité, le commerceet la transparence, en particulier dans les industries extractives et lestransactions foncières.

Le Chef de l'Etat qui a pris part à cette rencontre, aindiqué au Conseil que le sommet a notamment permis une prise de conscienceinternationale face aux pratiques illicites de délinquance financièretransfrontalière comme l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, les sociétésécrans et la dissimulation de revenus illicites.

Le Président de la République est également revenu sursa participation le 14 juin 2013 à Libreville, à la deuxième édition deNew-York Forum Africa, un cadre de dialogue entre les leaders politiques, lesreprésentants du secteur privé, la jeunesse, la société civile et les expertsd'horizons divers, pour promouvoir l'image du Sénégal.

Le Premier Ministre a fait au Conseil unecommunication rendant compte des activités gouvernementales.

Le Premier Ministre est revenu, en particulier, sur laréunion hebdomadaire consacrée au suivi du plan d'urgence de lutte contre lesinondations. Il a rappelé, à ce sujet, les instructions transmises au Ministèrechargé de la Reconstruction et de l'Aménagement des Zones Inondées, pour réunirtous les acteurs, en vue de la mutualisation des données, aux fins de la miseen place d'un système d'information et de partage sur les prévisions et lagestion des inondations.

Le Premier Ministre a aussi informé le Conseil sur lesrecommandations issues du Conseil interministériel qu'il a présidé le 18 juin2013, et consacré au secteur de la Pêche.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, rendu compte auConseil d'autres activités et réunions qu'il a présidées au cours de lasemaine.

Le Premier Ministre a, enfin, évoqué le rapport 2013sur la traite des personnes qui

concerne plusieurs pays du monde, dont leSénégal. Il a mis l'accent sur les avancées attendues du Sénégal pour amélioreret consolider les résultats obtenus dans la prévention et la lutte contre latraite des personnes, par la conduite d'investigations, la poursuite etl'application des sanctions prévues à l'encontre des délinquants, la protectiondes victimes, la sensibilisation et le financement du plan d'actions de luttecontre la traite des personnes.

Le Ministre de la Justice est revenu largement sur lerapport 2013 sur la traite des personnes, pour souligner les efforts accomplispar le Sénégal et pour mettre également l'accent sur le travail qui reste àaccomplir en la matière.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a informé leConseil que le Fonds Monétaire International (FMI) a favorablement conclu lejeudi 13 juin 2013, la cinquième revue du Programme Economique et Financier duSénégal, appuyé par l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE).

Le Ministre a, par ailleurs, expliqué que l'analyse dumémorandum de politiques économiques et financières soumis aux administrateursdu FMI, a fait ressortir que la mise en œuvre du programme a été satisfaisante.

En particulier,des progrès significatifs ont été accomplis dans les réformes structurellesdestinées à renforcer la gestion des finances publiques, la politique etl'administration fiscales ainsi que la gestion de la dette.

Toutefois, a expliqué le Ministre, pour doter lacroissance et la création d'emplois, il faudra accélérer la mise en œuvre duprogramme des réformes dans le secteur énergétique qui est une composante cléde la promotion du développement et de l'amélioration du climat des affaires.

Le Conseil d'Administration du FMI, a ajouté leMinistre, a également approuvé la demande des Autorités sénégalaise pour unallongement de la durée du programme et un relèvement de la cible de déficitbudgétaire à 5,3% du PIB.

A travers l'approbation de son dossier par le Conseild'administration du FMI, le Sénégal vient encore une fois de démontrer le hautdegré de stabilité de son cadre macroéconomique et la confiance que lui accordela communauté internationale, a, enfin, indiqué le Ministre de l'Economie etdes Finances.

A sa suite le Président l'a félicité pour le passageavec succès du dossier Sénégal devant le Conseil d'Administration du FMI.

Le Ministre de la Communication, desTélécommunications et de l'Economie Numérique a présenté au Conseil le documentd'orientation stratégique de son département. Dans son intervention, leMinistre a retracé l'environnement général du secteur, avant de décliner lesprogrammes engagés et en perspective.

Le Ministre a notamment relevé la diversité del'univers médiatique sénégalais, marqué par un fort dynamisme des acteurs et laprogression fulgurante du niveau de couverture dans l'audiovisuel et deconnectivité dans le numérique.

Les objectifs recherchés par le département, à traversles différents projets prévus et en cours, visent principalement ànenforcer la position du Sénégal comme pôle d'excellence dans le secteur et depositionner davantage le numérique comme vecteur de développement économique etsocial, en termes d'emplois et de richesses crées.

A la suite de l'exposé, le Président de la Républiquea pris la parole pour féliciter le Ministre, pour la qualité de son document etde sa présentation.

Le Ministre de l'Energie et des Mines a fait auConseil une communication sur la situation de pénurie de gaz due à desproblèmes de trésorerie de la SAR. Des dispositions ont été prises, a ajouté leMinistre, pour régler le problème dans les meilleurs délais.

Le Ministre du Commerce a fait au Conseil unecommunication sur la situation résultant de l'importation du sucre. Il ainformé le Conseil que dans un large esprit de concertation, en relation avectous les acteurs concernés, une solution de sortie de crise a été trouvée.

Le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale ainformé le Conseil de la politique de Santé publique mise en œuvre avec leconcours de la Faculté de Médecine, et consistant à déplacer dans différenteslocalités du pays, des équipes mobiles de chirurgie qui opèrent des patientsqui, autrement, n'auraient jamais eu accès à ces soins. Toutes lesspécialités sont concernées : ophtalmologie, urologie, etc.

Le Chef de l'Etat a félicité le Ministre, pourl'initiative et tous les praticiens impliqués (professeurs, personnel médical)et a promis de leur apporter son concours personnel.

Le Ministre de l'Education Nationale a informé leConseil des délibérations et des résultats de l'édition 2013 du ConcoursGénéral, et du déroulement des examens de fin d'année. Il a ensuite fait unecommunication sur les perturbations du système scolaire et les perspectives etpossibilités de renouer le dialogue pour sortir de la crise.

Le Ministre a aussi présenté au Conseil une évaluationde la Semaine Nationale de l'Ecole de base, notamment de la Journée du retourau Royaume d'école. Il aenfin rendu compte au Conseil des comités régionaux de développement surl'Education qu'il a tenus récemment dans les régions de Kaolack, de Kaffrine,de Sédhiou et de Ziguinchor.

Le Chef de l'Etat a félicité le Ministre pour saparfaite maîtrise de la situation scolaire et son ouverture d'esprit, quant àla recherche de solution face aux remous sociaux qui affectent de façoncyclique le système éducatif.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, leconseil a adopté :

- « le Projet de décret portant modification du décret n°2009-1459 modifiant et complétant le décret n°2007-819 du 18 juin 2007 fixant les droits de délivrance des actes en matière civile et commerciale » ;

- « le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives ».

Au titre des mesures individuelles, le conseil a prisles mesures suivantes :

- Madame **Mariama TRAORE**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar, chargé du développement, est nommée Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Alioune Badara SAMB, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Ismaïla NDIAYE**, Administrateur civil, précédemment Directeur des Affaires générales et de l'Equipement au Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar, chargé du Développement, en remplacement de Madame Mariama TRAORE, appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Moustapha DIAW**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Abdourahmane NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Maguette DIOUCK**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Thiès, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda, chargé du Développement, en remplacement de Monsieur Moustapha DIAW, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Serigne **Babacar KANE**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé des Affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Daouda Wadd SECK, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Babacar BA**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Kaolack, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Saint-Louis, chargé du Développement, en remplacement de Madame Aminata Ba NDIAYE, appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Amadoune DIOP**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé du Développement est nommé adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé des Affaires

administratives, en remplacement de Monsieur Serigne Mbaye KANE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur **Abou SOW**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Pikine, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé du Développement, en remplacement de Monsieur Amadoune DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Mbassa SENE**, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Tivaouane, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Matam, chargé du Développement, en remplacement de Monsieur Emmanuel DIEDHIOU, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur **Ousseynou DIENG**, Economiste-planificateur, est nommé Secrétaire général du Ministère du Tourisme et des Loisirs, en remplacement de Monsieur Birane NIANG, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur **El Hadji Seck Ndiaye WADE**, Titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées (DESS) en Méthode quantitative et Modélisation pour l'entreprise, précédemment Chef de la Division régionale des Transports routiers de Thiès, est nommé Directeur des Transports routiers au Ministère des Infrastructures et des Transports, en remplacement de Monsieur Dramé SECK, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur **Ismaïla Madior FALL**, Conseiller juridique du Président de la République, est nommé Président du Comité national chargé de la mise en œuvre et du suivi de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- Monsieur **Abdoulaye KOUYATE**, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, est nommé Secrétaire général du Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNPJ).

Revenir